



DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE

RD 306, Ave Maria à ARNAS

CONDITIONS D'ACCÈS

Accédez à la déchèterie grâce à votre plaque d'immatriculation.

➤ En vous connectant sur **www.agglo-villefranche.fr** vous pourrez créer votre compte et saisir jusqu'à 3 plaques d'immatriculation.

La plateforme vous permettra ensuite de gérer vos véhicules.



• **Du 1^{er} avril au 31 octobre**

Lundi au jeudi
8h-11h50/14h-17h50 ;
vendredi et samedi
8h-17h50 ;
dimanche 8h-11h50.

• **Du 1^{er} novembre au 31 mars**

Lundi au samedi
8h-11h50/14h-17h50 ;
dimanche 9h-11h50.

• **Fermeture les jours fériés.**

En cas d'alerte canicule orange ou rouge Météo France, la Communauté d'agglomération se réserve la possibilité d'adapter les horaires pour la protection et la santé du personnel.

VÉHICULES AUTORISÉS

Accès gratuit et illimité pour les particuliers utilisant un de ces véhicules

- Véhicules légers (au sens de l'article R311-1 du code de la route)
- Véhicules à moteur à 2 ou 3 roues (véhicules de catégorie L au sens de l'article R311-1 du code de la route)
- Cycles avec ou sans remorque
- Véhicules utilitaires dont le poids total autorisé en charge (PTAC*) ≤ 3,5 t

VÉHICULES NON AUTORISÉS

- Véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 t

Les professionnels ne sont pas acceptés en déchèterie**

*PTAC : Poids Total Autorisé en Charge.
Les éléments demandés sont disponibles sur la carte grise du véhicule.

** Les administrations et associations sont autorisées sous réserve d'un accord préalable de la Communauté d'agglomération : examen de la demande au cas par cas.